MFR DE LA GRANGE COLOMBE - ORGANISME DE FORMATION

PROMOUVOIR LA BIENTRAITANCE POUR PRÉVENIR LA MALTRAITANCE

Année scolaire 2026/2027



FORMATION CONTINUE

PRÉSENTATION & OBJECTIFS

La maltraitance des personnes vulnérables est aujourd'hui une préoccupation des pouvoirs publics et sa prévention est un devoir des professionnels. Cette formation propose une réflexion sur le concept de maltraitance et des approches pratiques en prévention afin de s'adapter à la variété des situations rencontrées.
Elle aborde la notion de bientraitance et comment l'intégrer dans sa pratique professionnelle aux égards des contraintes des métiers de l'aide à domicile.

Les objectifs de la formation « Promouvoir la bientraitance pour prévenir la maltraitance » sont :
- Définir le concept de maltraitance
- Justifier les principes de bientraitance
- Repérer les situations à risques, les facteurs pouvant être à l'origine des situations de maltraitance
- Présenter les différents types de maltraitance
- Énoncer la conduite à tenir en cas de maltraitance
- Présenter les risques juridiques et sanctions encourues en cas d'actes maltraitant.

PROGRAMME DE LA FORMATION

Approche théorique :
- Définition du concept de maltraitance
- Les différentes formes de maltraitance
- Les facteurs favorisants la maltraitance
- Le cadre législatif et institutionnel
- Situations de vulnérabilité
- Les indicateurs de maltraitance
- Les critères d'appréciations des situations à risque
- La procédure de signalement
- Outils et structures ressources
- Politique de protection des personnes en situation de vulnérabilité
- Le concept de bientraitance
- Les principes de la bientraitance : respect de la personne, promotion de l'expression de la personne, communication personne/professionnel
- La méthode « humanitude » en bref

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Démarche participative fondée sur l'expérience professionnelle
- Enseignement en présentiel, vidéos, jeux de rôles
- Salle de classe

PRÉREQUIS

Aucun pré requis est nécessaire.

MODALITÉS D'ACCÈS

Travailler dans le secteur des services à la personne

NOMBRE D'APPRENTIS PAR SESSION

Minimum 4 - Maximum 18

DURÉE

Formation de 2 jours : 7h/jour soit 14 heures

DÉLAIS D'ACCÈS

Du 5 au 6 novembre 2026
Du 04 au 05 février 2027
Du 24 au 25 juin 2027

COÛT DE L'ACTION

200€/jour par personne

SUIVI ET ÉVALUATION DE L'ACTION

- Livret d'autoévaluation et d'évaluation des compétences
- Évaluation à chaud à la fin de la formation
- Émargement par les stagiaires à la 1/2 journée

A l'issue de la formation, une attestation de formation et de compétences sera remise.

MODALITÉS D'ACCÈS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'ensemble de l'établissement est accessible aux personnes en situation de handicap et aux personnes présentant des difficultés d'apprentissage. Elles peuvent entrer en formation sous réserve d'être déclarées aptes par la médecine du travail.
(Référent handicap - Hadidja ABBOU - hadidja.abbou@mfr.asso.fr)

LIEU - CONTACTS

MFR La Grange Colombe
Responsable de l'action : Mme COSTA
5, rue de la Grange Colombe, 78120 RAMBOUILLET

01.34.57.15.60
@ : mfr.rambouillet@mfr.asso.fr
site : www.mfr-rambouillet.fr